

## Démocratie. Pour qui ?

Conformément à la loi, Alexandre Vincendet a annoncé, la création de Conseil Citoyen.

Considère-t-il vraiment les Conseils Citoyens comme des lieux de démocratie ?

Les Conseils Citoyens sont des lieux de démocratie participative, qui permettent à tous de jouer un rôle actif dans la vie de la commune. Ce sont des espaces de débat, de consultation, de co-construction de la politique de la ville. Ils ont un rôle d'aide à la décision qui revient aux élus qui constituent la démocratie représentative.

La démocratie participative n'empiète pas sur la démocratie représentative. Elle la complète et la bonifie. Les sujets abordés en Conseil Municipal sont eux imposés et privés de toute expression libre et spontanée

Tels que prévus, les Conseils Citoyens restreignent la participation des habitants et les thématiques abordées sans refléter la diversité de notre commune.

Pas sûr que seules les dispositions réglementaires permettront de réduire la distance entre les citoyens et la politique si tout est corseté et sous contrôle !

Dans le cadre voté par le Conseil Municipal, les Conseils Citoyens constituent une occasion ratée pour rapprocher les citoyens de la politique et les élus des habitants.

Pour consulter notre intervention complète au Conseil Municipal : [www.reussir-ensemble-rillieux.fr](http://www.reussir-ensemble-rillieux.fr)

Jean Christophe Darne et Catherine Ravat